

Paris, le 28 mars 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le family office : la dynamique française

L’AFFO poursuit ses grandes missions : faire connaître et promouvoir le métier du family office d’une part, informer et former les membres de l’association d’autre part. La Charte de l’AFFO porte parfaitement ses valeurs fortes et chacun de ses membres s’engage à la signer chaque année. L’association poursuit aussi ses objectifs avec succès et assume pleinement son rôle d’ambassadeur de ce métier polymorphe et évolutif. L’expertise du family office s’avère en effet toujours plus indispensable aux entreprises familiales aux moments clés de leur histoire, tant en matière de gouvernance que de transmission ou de gestion des actifs.

« Nous continuons avec passion nos travaux de recherche, tout en développant une offre de services riche et des actions concrètes en faveur des entreprises familiales, dans l’objectif de favoriser l’harmonie et l’intérêt économique transgénérationnels », précise Jean-Marie Paluel-Marmont, président de l’AFFO.

L’année 2018 s’ouvre sur des projets et la poursuite d’objectifs toujours plus ambitieux, parmi lesquels le lancement du Comité juridique et fiscal, l’expansion du Club AFFO SFO et la création de sa 5^{ème} commission « Gestion des risques », qui aura pour objectif la parution d’un nouveau livre blanc.

✓ **Le métier du Family Office en France et aux Etats-Unis**

Initiés par Bernard Camblain, les voyages d’étude de l’AFFO permettent de comparer l’évolution du métier de family office en France et dans d’autres pays. Le dernier voyage d’étude a permis à 25 membres de l’AFFO d’aller à la rencontre de leurs homologues américains à New York. Ils ont pu constater qu’aux Etats-Unis le nombre de MFO était en augmentation et que les échanges de services entre family offices, notamment entre SFO et MFO, se développaient. Ces évolutions ne sont pas encore très visibles en France mais pourraient se développer dans un proche avenir.

Aux Etats-Unis comme en France, les sujets comme l’ingénierie patrimoniale, la gouvernance, l’éducation et la philanthropie prennent de l’importance. L’intérêt porté à la transmission intergénérationnelle est également commun aux deux pays. En revanche, la structure des portefeuilles est différente : aux Etats-Unis, la moitié seulement des avoirs est investie en instruments conventionnels, le reste est constitué d’actifs non cotés. Enfin, le traitement de la cybersécurité est beaucoup plus avancé aux Etats-Unis qu’en France, et l’investissement dans les technologies avancées plus développé.

✓ **Lancement de la 2ème édition du livre blanc sur la philanthropie**

L’AFFO met à jour et réédite son livre blanc sur la philanthropie paru en 2012, véritable guide pratique et opérationnel pour le family officer.

- **La philanthropie en plein essor**

Ce développement fait aujourd'hui de la France un terrain propice aux initiatives philanthropiques, grâce à un environnement juridique et fiscal attractif, notamment depuis la loi d'août 2003 sur le mécénat et les fondations. Aussi concret que durable, l'essor de la philanthropie traduit une évolution de la conception de l'intérêt général, à laquelle les acteurs privés (dont les entreprises familiales) apportent leur expertise, leur potentiel de mobilisation et d'influence, leurs réseaux, leur capacité d'innovation et leur contribution financière.

« Si la philanthropie reste avant tout une affaire d'altruisme et de passion, elle s'intègre de plus en plus aux réflexions sur la gestion patrimoniale et la gouvernance familiale, dans une optique transgénérationnelle porteuse de valeurs et de sens. Elle exige ainsi une approche méthodique et professionnelle tant vis-à-vis des philanthropes que des acteurs et des bénéficiaires de ces initiatives », explique François Mollat du Jourdin, secrétaire général. L'accompagnement des familles, de la définition à la mise en œuvre des projets philanthropiques, fait partie intégrante de la mission des family offices.

- **Un guide pratique et opérationnel**

Réalisé par les membres de la commission Philanthropie de l'AFFO dans un souci de partage d'expérience, le livre blanc sur la philanthropie offre aux lecteurs un panorama complet des acteurs du secteur et une description précise de ses outils juridiques et fiscaux. En plus d'une mise à jour complète, cette seconde édition, coordonnée par Valérie Mouchabac-Hutman, présente les changements intervenus depuis 2012, notamment à travers deux sujets qui les incarnent et nourrissent les débats : les dons transfrontaliers et la fondation actionnaire.

L'objectif de ce nouveau livre blanc est de donner aux family offices les outils nécessaires pour offrir aux entreprises familiales la meilleure écoute et les meilleurs moyens de répondre à leurs attentes en termes d'initiatives philanthropiques, lesquelles sont appelées à se développer dans les stratégies familiales au cours des prochaines années.

✓ **Présentation du baromètre AFFO / Opinion Way**

Réalisé en 2018, pour la 3^{ème} année consécutive, avec la collaboration d'OpinionWay, le baromètre se base sur les réponses fournies à un questionnaire proposé aux family officers (mono-family offices, multi-family offices) ainsi qu'aux partenaires de l'AFFO.

Animé par Remi Béguin, ce baromètre permet ainsi de connaître les choix d'investissements des familles, leur appétence au risque, la répartition entre les classes d'actifs, l'évolution des choix d'investissement, de mesurer l'impact de l'actualité sur leurs choix, l'attrait pour l'expatriation...

Il ressort de cette enquête que les familles demeurent prudentes sur les investissements et qu'elles souhaitent continuer à allier performance et risque modéré. Comme pour les deux premières éditions, une grande majorité, 66%, présente un profil d'investisseurs équilibrés. Toutefois, les family officers les perçoivent comme un peu moins prudentes sur leurs investissements que l'an dernier (14%, -7 points). Un plus grand nombre de familles a selon eux un profil d'investisseur dynamique (11%, +4points). Les familles au profil d'investisseur offensif continuent quant à elles de représenter une très faible minorité des familles (1%, -1point).

Cette année, les placements dans les actions cotées (22%) ressortent en tête et augmentent de 8 points par rapport à 2017. Ils sont suivis par le private equity (20% : investissements directs 11 % et via des fonds 9%), en augmentation de 6% par rapport à 2017. L'investissement dans l'immobilier (18% : 15% pour le locatif et 3% pour la pierre papier) se place en 3^{ème} position et est équilibré par rapport à 2017. L'assurance vie en euros suit avec 13 %.

✓ **Le 5ème édition du Prix de l'AFFO**

Le Prix de l'AFFO, animé par Thierry de Poncheville et Myriam Combet, a pour vocation de faire connaître le métier de Family Office et son implication dans l'intérêt économique de l'entreprise familiale, ainsi que d'encourager les jeunes diplômés à se lancer dans ce métier à l'avenir prometteur. Il s'adresse aux étudiants des universités ayant développé un troisième cycle de type master, spécialisé en gestion de patrimoine. Le 5^{ème} Prix de l'AFFO a été attribué à Aitor Galparsoro Sagastibeltza, étudiant à l'IAE de Bordeaux, pour son mémoire sur *Le poids du goodwill dans la valorisation des entreprises familiales*.

Dans son mémoire, Aitor Galparsoro Sagastibeltza porte un regard neuf sur la nature du goodwill à travers l'analyse des actifs immatériels spécifiques aux entreprises familiales, et examine les dimensions psychosociologiques telles que les émotions liées aux dirigeants et actionnaires, négligées par la finance traditionnelle. Le mémoire illustre son propos par un cas pratique évaluant et déterminant le goodwill d'une entreprise familiale contrôlée et dirigée par la même famille depuis trois générations.

✓ **Objectifs et perspectives 2018 :**

L'AFFO continue à accompagner les family offices dans le développement de ce métier d'avenir en leur offrant des prestations de service à la hauteur de leurs exigences :

- Le programme des premières Matinales 2018 inclus : Loi de finances 2018, Entendre et s'entendre avec les Nouvelles Générations, Immobilier : bilan & perspectives, Pourquoi est comment investir dans un vignoble ?...
- Le Club AFFO SFO se renforce, toujours pour mieux privilégier les échanges entre mono-family offices. Plusieurs déjeuners sont déjà programmés.
- Le Groupe de travail MFO continue ses travaux sur le thème : Quel business model pour les MFO ? et devient le Club AFFO MFO.
- L'AFFO lance sa 5ème commission sur le thème « Gestion des Risques » avec pour objectif de publier ses travaux sous forme de livre blanc, véritable guide pratique pour le family officer.
- La commission Education et Formation lance la sixième édition du Prix de l'AFFO et publie le mémoire du lauréat 2017.
- L'AFFO lance le Comité juridique et fiscal, pour mener des réflexions sur la mise à disposition de notes destinées aux membres.
- La 3ème édition du Baromètre AFFO-OpinionWay paraît en début d'année.
- Les prochaines Rencontres Annuelles auront lieu le 3 décembre prochain.

A propos de l'AFFO :

Créée en 2001 et présidée par Jean-Marie Paluel-Marmont depuis 2012, l'AFFO est une association à but non lucratif ayant pour vocation de promouvoir le développement et la reconnaissance du métier de family office en France et en Europe. L'AFFO fédère les acteurs de ce métier et offre un lieu d'échanges, d'expertises et de connaissances pour renforcer les liens entre ses membres et créer une interactivité forte entre les différents professionnels du family office. L'objectif est d'accompagner les familles dans la préservation de leur capital financier, humain et social sur plusieurs générations.

L'AFFO s'impose peu à peu comme la référence naturelle dans le monde du family office autour de trois axes fondamentaux :

- L'éthique : posséder des valeurs professionnelles communes respectées de tous, regroupées dans une charte signée par chaque membre titulaire.
- L'humain : prendre en compte la dimension humaine et comprendre la psychologie des familles pour mieux les accompagner dans la prise de décision.
- Les compétences : véritable chef d'orchestre, le family officer doit avoir des compétences multiples et la capacité de s'entourer des meilleurs spécialistes.

Contact presse : Agence FORCE MEDIA

Patricia Ouaki : +33 (0) 1 44 40 24 01 / +33 (0) 6 07 59 60 32- patricia.ouaki@forcemedia.fr